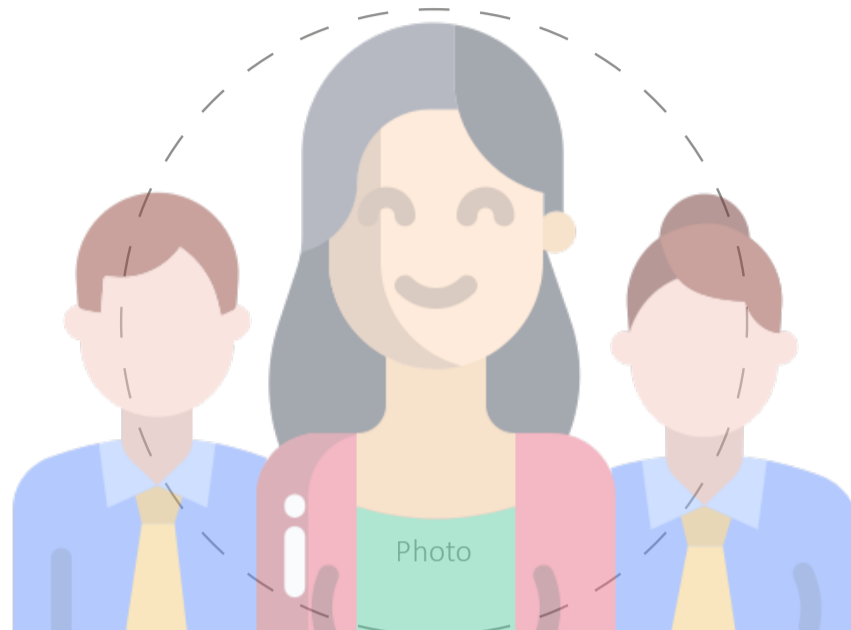


SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

Ressource clé pour faire vivre la démarche de prévention en entreprise



➡ NOM / PRÉNOM :

➡ POSTE :

➡ TÉLÉPHONE :

➡ EMAIL :

SES MISSIONS

C'est l'acteur en santé et sécurité au travail dans votre entreprise.

A ce titre, il :

- Participe à l'identification des risques d'atteinte à la santé et à la sécurité des salariés ;
- Propose des mesures de prévention des risques professionnels ;
- Suit le plan d'action de prévention des risques professionnels ;
- Apprécie la situation de l'établissement au regard de la prévention des risques professionnels ;
- Communique auprès de tous les salariés sur les questions de santé et de sécurité au travail et notamment lors de l'accueil de nouveaux collaborateurs.

**EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, C'EST L'INTERLOCUTEUR
PRIVILÉGIÉ DU SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL.
C'EST AUSSI LE VÔTRE.**

Pour plus d'informations, consultez notre page web dédiée :
<http://smia.sante-travail.net/sdc-salarie-designe-competent> ou flashez ce QR code :

